

## LE BILAN DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2013/2014

Tel que stipulé par la Loi sur l'instruction publique, le Conseil d'établissement 2013-2014 était composé de la direction de l'école et de douze membres votant, soit six membres du personnel de l'école (enseignants, personnel de soutien et technicienne du service de garde) et six parents d'élèves dont un agissant à titre de président. Sept séances régulières et une séance extraordinaire se sont toutes déroulées à l'école de La Broquerie. L'horaire des rencontres était mentionné dans le courrier familial mensuel.

Les rencontres régulières ont servi à la gestion courante des activités de l'école. Les sujets d'information, de consultation, de discussion et de décision ont été les suivants :

- Règles de régie interne du C.É.
- Budget de fonctionnement du C.É. et de l'école
- Prévisions budgétaires de l'école
- Programmation des activités complémentaires et culturelles : évaluation et approbation des coûts
- Programmation des activités parascolaires
- Programmes d'aide aux devoirs et leçons ainsi qu'École en forme et en santé
- Campagnes de financement organisées par l'OPP
- Actualisation du Plan de réussite
- Grille-matières et grille-horaire
- Convention de gestion et de réussite de l'école
- Sondage pour le Service aux dineurs
- Critères de sélection pour le poste de direction d'école
- Organisation scolaire 2014-2015
- Approbation de la grille matières 2014-2015
- Service de garde : activités 2014-2015 lors de journées pédagogiques
- Fournitures scolaires 2014-2015
- Plan de lutte contre la violence et l'intimidation
- Campagnes de financement
- Projet d'embellissement de la cour d'école
- Modalité d'application du régime pédagogique : (étapes aux bulletins)
- Normes et modalités d'Évaluation des apprentissages de l'école De La Broquerie
- Projet d'aménagement de la cour d'école
- Bilan du Conseil d'établissement

Le Conseil d'établissement s'est assuré que les documents ou projets soumis à son attention avaient été préparés avec rigueur et que tous les éléments importants avaient été considérés pour justifier les décisions prises par l'équipe-école.

Le Conseil d'établissement de l'école De La Broquerie collabore étroitement avec la direction d'école et l'équipe-école afin d'assurer le meilleur encadrement des élèves sur les plans académique et parascolaire, afin de leur fournir le meilleur environnement possible pour leur épanouissement.

Soulignons en terminant que l'école de la Broquerie, pour la quinzième année consécutive, a participé au réseau des écoles Vertes Brundtland. La recherche d'activités à caractère culturel et le souci d'intégrer tous les élèves à un milieu de vie agréable et respectueux des autres et de l'environnement demeurent un enjeu majeur dans l'organisation scolaire et pédagogique de l'école.

Étienne Michaud  
Président du Conseil d'établissement